

TECHNIQUES DE RESTAURATION DE LA VÉGÉTATION

LA PLANTATION

L'objectif principal de la plantation est de créer un couvert végétal par la mise en terre de végétaux munis de racines, qu'il s'agisse d'arbres, d'arbustes ou d'herbacées. En bordure de cours d'eau, il s'agit notamment de renforcer ou **reconstituer un cordon boisé sur les berges**, appelé ripisylve.

La présence de végétation sur les berges de cours d'eau offre de nombreux avantages comme :

- ① La **stabilisation des berges et la protection contre l'érosion** grâce au développement du système racinaire des végétaux ;
- ② L'amélioration de la qualité de l'eau grâce à la **filtration des résidus de produits phytosanitaires et la rétention de l'azote** par les racines ;
- ③ La **limitation du réchauffement de l'eau** par apport d'ombrage, évitant ainsi la prolifération de végétaux aquatiques et un phénomène d'eutrophisation du milieu ;
- ④ Un effet de **brise-vent** intéressant entre autre pour les cultures ainsi qu'une clôture naturelle si elle est suffisamment large dans les prés pâturés ;
- ⑤ Un **réservoir de biodiversité** grâce aux nombreux abris, lieux de reproduction et d'alimentation offerts à la faune terrestre et aquatique ;
- ⑥ La **fourniture de bois** lorsqu'un entretien raisonné est réalisé.

PRINCIPES D'INTERVENTION

1 Déterminer un schéma de plantation

Lors d'une opération de plantation, il est nécessaire de tenir compte du site où l'on souhaite intervenir afin d'**optimiser l'ombrage futur** du cours d'eau. Aussi, il doit être pris en compte l'orientation du cours d'eau, l'ombrage optimum étant assuré par la végétation de la rive sud. Le boisement doit également être adapté à la largeur du cours d'eau pour ménager une alternance de zones d'ombre et de lumière sur le lit.

Dans la répartition des espèces sur la berge, on privilégiera les **buissons et arbustes en pied de berge**. Ceux-ci peuvent être plantés **en bosquets de 15 à 20 m de long sur 2 à 3 m d'épaisseur sur la base d'un plant par m²**. Les bosquets seront espacés de 30 à 50 m les uns des autres.

Les arbres sont à planter isolément ou par groupe de 4 à 5 individus espacés de quelques mètres et associés à des plants d'arbustes.



Plantation d'arbres et d'arbustes au bord du Loing - Crédit photo : M. Douane

2 Choisir les espèces

Quelques règles sont à respecter afin de réussir ses plantations :

- ① Il est important de sélectionner des **essences locales** adaptées au type de sol et au degré d'humidité de celui-ci ;
- ② Les essences devront être choisies en fonction de leur rapidité de croissance sur un sol généralement nu, **espèces dites pionnières** ;
- ③ Les **espèces exotiques sont à éviter** (elles présentent souvent un caractère envahissant) ainsi que les résineux et les peupliers de culture qui ont un enracinement superficiel inadapté à la stabilité des berges.

Pour plus de détails, voir le tableau en dernière page.

3 Sélectionner les plants

L'idéal est de **prélever les plants dans le milieu naturel** alentour. Si cela n'est pas envisageable, il est recommandé de **les acheter chez des pépiniéristes locaux**.

Les plants doivent être âgés de **2 à 3 ans**, en bon état sanitaire, avec une tête et des racines bien fournies, exempts de maladies et de parasites. Il est également préférable d'utiliser des plantes **en racines nues** plutôt qu'en pots ou conteneurs afin d'éviter une situation de stress au niveau des racines lorsqu'on installe le plant dans son nouveau substrat.

4 Stocker les plants

La plantation doit être effectuée le plus tôt possible après le prélèvement. Toutefois, si celle-ci n'est pas possible pour cause de gel, de forte pluie, de vent violent et si le temps d'attente dépasse 4 jours, il faut mettre les plants à l'abri, **en jauge**, pour éviter que les racines ne gèlent ou ne se dessèchent.

Choisir alors un emplacement à l'abri du vent et à l'ombre où l'on creuse une petite tranchée. Les plants sont alors placés dans la tranchée en les allongeant côte à côte bien serrés. Les racines sont ensuite recouvertes avec une terre légère.

5 Préparer le terrain

Le terrain peut être préalablement débroussaillé et fauché tout en sachant que certains plants peuvent être placés directement au milieu des massifs, même très denses. La berge peut également être retalutée afin d'adoucir la pente. Cette opération nécessite une autorisation auprès des services de la police de l'eau.



Berge piétinée retalutée avant plantation - Crédit photo : M. Douane

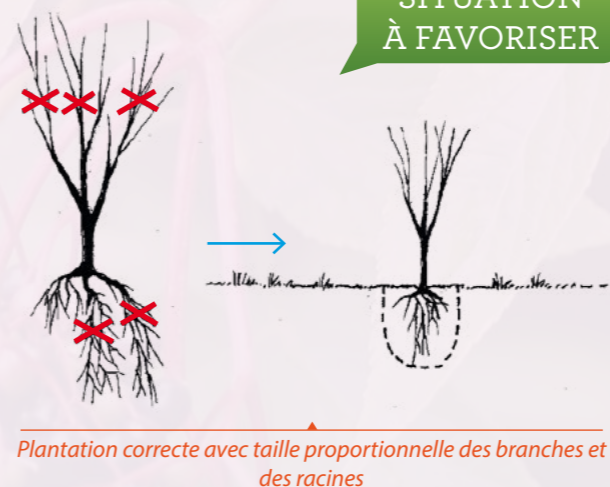
6 Tailler les racines et les tiges

Cette taille préalable est recommandée si les plants livrés ne sont pas en très bon état. Une **taille des racines les plus longues** est effectuée pour éviter une mauvaise position dans le trou de plantation, mais il est indispensable de conserver un chevelu racinaire dense. Les **tiges les plus hautes sont taillées** pour réduire la prise au vent en cas de plantation automnale ou pour diminuer le nombre de feuilles et le dessèchement de la plante en cas de plantation printanière.

SITUATIONS À ÉVITER



SITUATION À FAVORISER



7 Planter les sujets

Un trou est tout d'abord creusé avec une pioche et une pelle ou à l'aide d'une tarière en forme de cœur. Celui-ci doit être **adapté au volume racinaire** du plant car les racines ne doivent pas être comprimées. Le sujet est ensuite placé dans le trou de telle sorte que la limite entre la tige et les racines, appelée **collet, se trouve à hauteur du sol**. Le trou de plantation est remblayé et la terre tassée autour du plant. Après la plantation, un arrosage est recommandé. Les plants de plus de 150 cm de haut doivent être tuteurés.

8 Protéger les plantations

En cas de pâturage, les plants doivent être protégés par une **clôture** en grillage ou planchettes.



Paillis et filet de protection en cours de mise en place à Fontenoy - Crédit photo : M. Douane

S'il y a la présence de rongeurs ou d'herbivores, un **filet de protection** est recommandé. De plus, il peut être prévu de poser un **paillis** sous forme de plaque fixée au pied des plants par des agrafes. Celui-ci facilite l'entretien ultérieur en limitant le développement des espèces herbacées et maintient une température et une humidité favorables à la croissance des sujets.

9 Entretien



Reprise des plants après 3 ans le long de l'Oreuse - Crédit photo : M. Douane

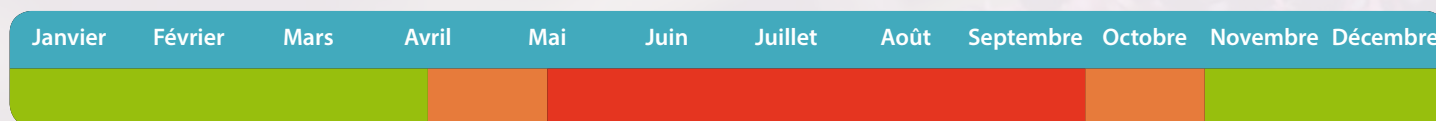
Au cours de la première année, un **arrosage** répété peut être nécessaire si les plantations se situent sur un terrain filtrant ou une berge en déblais où aucun apport de terre végétale n'a été effectué. Pour lutter contre la concurrence des herbacées, une **fauche** autour des plants est souvent nécessaire. De plus, l'**arrachage de plantes envahissantes** (comme le liseron) en cas de colonisation trop importante doit être réalisé. Durant les deux années suivantes, un **recépage** entre février et mars est effectué si les plantations sont denses.

	NOM COMMUN	NOM VERNACULAIRE	BAS DE BERGE	MI-BERGE	SOMMET DE BERGE	EXPOSITION POSSIBLE
ARBUSTES	Cornouiller sanguin	<i>Cornus sanguinea</i>		●	●	ombre
	Noisetier	<i>Corylus avellana</i>		●	●	ombre
	Aubépine	<i>Crataegus monogyna</i>			●	lumière
	Fusain d'Europe	<i>Euonymus europea</i>	●	●		lumière
	Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>		●	●	ombre
	Merisier à grappes	<i>Prunus padus</i>	●	●		ombre
	Prunellier, Epine noire	<i>Prunus spinosa</i>			●	lumière
	Groseillier rouge	<i>Ribes rubrum</i>		●		ombre
	Eglantier	<i>Rosa canina</i>			●	lumière
	Saule pourpre	<i>Salix purpurea</i>	●	●		lumière
	Saule des vanniers	<i>Salix viminalis</i>	●	●		lumière
	Sureau noir	<i>Sambucus nigra</i>			●	ombre
	Viorne lantane	<i>Viburnum lantana</i>			●	ombre
	Viorne obier	<i>Viburnum opulus</i>	●	●		ombre
ARBRES	Erable champêtre	<i>Acer campestre</i>			●	ombre
	Aulne glutineux	<i>Alnus glutinosa</i>	●	●		lumière
	Bouleau verruqueux	<i>Betula pendula</i>		●	●	lumière
	Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>		●	●	ombre
	Merisier	<i>Prunus avium</i>			●	ombre
	Poirier commun	<i>Pyrus pyraeaster</i>		●	●	lumière

MATÉRIEL A UTILISER

Sécateur, pelle, pioche, tarière en forme de cœur

PÉRIODE D'INTERVENTION



■ Préconisé
 ■ Possible mais déconseillé
 ■ À proscrire

Dès que la sève des arbres est descendue, les plants peuvent être prélevés. Cela n'intervient pas en général avant la **mi-octobre**. Hormis pendant les périodes de gel et de neige, la plantation peut être réalisée **jusqu'à la mi-avril**.